

Multinationales responsables

Favorables à l'initiative, ils en pointent les limites

Votations fédérales
29 novembre 2020

Les juges suisses peineront à changer la donne écologique et sociale sur le terrain, avertissent les experts du développement.

Pierre-Alexandre Sallier

La guerre de communication fait rage, à moins de quinze jours du vote sur une proposition dont l'intitulé semble tomber sous le sens - même pour ceux ne faisant pas flotter à leur balcon le calicot orange des «multinationales responsables». Si l'initiative était acceptée, «Glencore devrait s'assurer que la rivière Agua Castilla ne soit plus polluée par la mine de Porco», assurait la semaine dernière encore l'ONG Public Eye, à l'issue d'une enquête sur les activités du conglomérat zouglois sur les hauts plateaux boliviens. «Si [les ONG] n'ont plus rien à critiquer, elles n'ont plus de revenus», rétorquait, acide, le patron de LafargeHolcim dans «Le Temps».

Face à ce dialogue de sourds, le «oui mais» des spécialistes des questions de développement est devenu inaudible. Car trop ambivalent, donc suspect. Tout leur engagement reflète pourtant les principes défendus par les porteurs de cette initiative. Mais leur expérience du terrain les conduit à relativiser la capacité d'un tribunal helvétique à peser sur la situation sociale et environnementale dans une province des antipodes.

La Suisse n'est pas la seule

La question posée à la population suisse «est le dernier chapitre d'un processus entamé il y a plus de vingt ans par le pacte mondial défini pour les entreprises par les Nations Unies, puis par l'adoption en 2011 de principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, inspirés des travaux [du politologue de Harvard] John Ruggie», rappelle Gilles Carbonnier, professeur d'économie du développement à l'Institut genevois de hautes études internationales et du développement (IHEID).

Depuis, «les attentes de l'opinion publique se sont encore renforcées», témoigne-t-il, en citant l'adoption par la France ou l'Italie de textes sur les devoirs de diligence des sociétés, la loi britannique sur les formes modernes d'esclavage - qui comprend certaines obligations pénales - ou les discussions en cours de finalisation à Bruxelles sur un cadre imposé aux entreprises.

Diktat du tout juridique

Initiative ou pas, toute entreprise d'une certaine taille «se doit de gérer ces questions de droits humains», sous la pression «de clients et surtout d'investisseurs dont les placements respectent de façon croissante les critères sociaux ESG», rappelle de son côté Dorothee Baumann-Pauly, directrice du Geneva Center for Business and Human Rights de l'Uni-



L'objet du scrutin fédéral du 29 novembre est au cœur d'une intense campagne. KEYSTONE



Dorothee Baumann-Pauly
Directrice du Geneva Center for Business and Human Rights (UNIGE)



Michel Barde
Ancien directeur de la Fédération des entreprises romandes



Gilles Carbonnier
Professeur d'économie du développement à l'IHEID à Genève

versité de Genève. Une réalité qui l'amène à «douter» d'un exode des grands groupes basés en Suisse en cas de oui à l'initiative.

«Si l'initiative débouche sur une loi coercitive, les droits humains deviendront une simple question routinière laissée aux bons soins de juristes internes et d'avocats - comme après l'adoption de lois sur la prévention du travail forcé au Royaume-Uni ou en Australie», prévient Dorothee Baumann-Pauly. «Ce sera simplement une norme de plus» et les états-majors «perdront rapidement le sens de ces efforts et leur impact positif sur leur business».

L'informel sur le terrain

Dorothee Baumann-Pauly a longtemps étudié comment les directions s'engagent dans le suivi de ces principes universels, en raison des avantages économiques qu'elles en tirent - et pas seule-

ment afin de s'éviter de ruineux procès. Exemple avec les mines artisanales de cobalt dans l'ex-Zaïre, où elle a enquêté l'an dernier. La chercheuse ne nie pas que «se fournir auprès de ces mineurs est potentiellement profitable» pour un groupe comme Trafigura. Mais traiter avec ces familles signifie aussi éviter de «gérer les accidents de centaines de personnes s'introduisant sur la concession pour en fouiller les terrils» ou de «s'équiper d'escouades de sécurité, peut-être armées».

«Dans les pays en développement, le secteur informel domine l'activité; paradoxalement l'arrivée d'une société helvétique - par exemple dans des communautés de prospecteurs artisanaux - peut améliorer les méthodes et conditions d'extraction, lorsqu'elle s'engage sur des aspects sociaux et environnementaux», souligne son homologue de l'IHEID, qui

travaille depuis vingt-cinq ans sur la «malédiction» des ressources naturelles.

L'exemple de la confection

La spécialiste de ces questions à l'Université de Genève balaie l'argument selon lequel la principale menace de l'initiative consisterait à rendre les entreprises redevables du comportement de lointains fournisseurs. «C'est précisément ce que disait le secteur de la confection il y a fort longtemps, avant de faire volte-face!» s'exclame-t-elle.

Et de décrire comment les grandes marques ont fait le tri parmi les milliers d'usines taillant leurs jeans et t-shirts, pour retenir les quelques centaines appliquant au moins des principes sociaux de base. «Pourquoi est-ce que cela ne pourrait pas être le cas dans les minerais?» interpelle Dorothee Baumann-Pauly.

Pourquoi vouloir se substituer à l'ONU?

«Dans ce type de proposition accrocheuse, on ne prend jamais en compte les conséquences de ce qu'on imagine.» Directeur de la Fédération des entreprises romandes (FER) durant un quart de siècle, Michel Barde n'est, lui, pas favorable aux modalités d'une initiative dont il dit pourtant adhérer aux principes. Aux yeux de celui qui était négociateur pour le Comité international de la Croix-Rouge dans les années 1970, cette proposition enfère la Suisse dans un piège. «Si le peuple l'accepte, on s'apercevra que ça ne marche pas; si c'est non, ça renverra l'image d'une Suisse qui préfère fermer les yeux sur ses multinationales.» Il y a pourtant une autre option: l'initiative pourrait être acceptée mais déboucher sur un texte d'application inapplicable... ou inefficace sur le terrain.

Ce fils de juge se demande quel procureur pourrait mobiliser une équipe d'enquêteurs - au prix de semaines de travail, d'allers-retours sur le terrain - suite à la dénonciation, «légitime», de ce qui se passe dans une lointaine concession minière. Surtout sans l'appui des autorités locales. Il trace un parallèle avec les débats sur le travail des enfants, lorsqu'il siégeait au conseil d'administration du Bureau international du travail, entre 1995 et 2012. «Son interdiction a suscité énormément de discussions, certains pays - par exemple l'Égypte ou le Pakistan - ne voulaient pas imposer ce qui était vu comme une contrainte pour leurs familles sans ressources; il a fallu tout le poids de l'Organisation internationale du travail (OIT) pour qu'ils accordent un oui de façade», se souvient Michel Barde. «Même avec la légitimité des Nations Unies,

nous ne pouvions que donner des incitations, jamais intervenir à l'intérieur des États», poursuit-il. «Alors comment imaginer qu'un procureur suisse soit mieux à même d'empoigner - avec un certain paternalisme - un problème de droit humanitaire international au Kivu ou au Burkina? Il est évident que les pays concernés vont se rebeller», lance l'ancien chef de file du syndicat patronal. À 78 ans, ce dernier demeure convaincu de l'influence du système onusien sur ces questions, en raison de sa légitimité aux yeux des États du Sud. «La Suisse est dépositaire d'un des deux centres des Nations Unies où se réunissent tous les pays sur des dizaines d'enjeux - avec les droits de l'homme en haut de la pile - et soudain... elle déciderait de les gérer elle-même, avec ses juges, en bilatérale?» s'étonne Michel Barde. **P.-A.S.A.**

Les vaches, la nature et le lait sont tous trois gagnants

Élevage

Diminuer les antibiotiques administrés au bétail laitier: ce projet mené par Fribourg obtient des résultats concluants.

Les retours des producteurs de lait qui ont participé au projet ReLait sont favorables, a annoncé lundi Grangeneuve, l'Institut agricole de l'État de Fribourg. La diminution de l'utilisation des antibiotiques a été constatée de manière générale sur les exploitations ayant suivi les stratégies proposées par ReLait.

Le bilan intermédiaire montre que cela a permis d'améliorer la santé animale, la qualité des produits laitiers et la protection de l'environnement, sans pour autant nuire au volume de la production indigène de lait.

Menée en partenariat avec la Faculté vétérinaire de l'Université de Berne (Vetsuisse), l'opération innove dans la collaboration plus étroite entre producteurs, agronomes et vétérinaires. Une étude scientifique de Vetsuisse révèle que la santé des animaux a pu être maintenue malgré la réduction de l'utilisation des antibiotiques.

Avec l'appui de Berne

De simple initiative cantonale, le projet fribourgeois qui avait été lancé en janvier 2017 a pris de l'ampleur et est devenu un projet phare au niveau fédéral, avec le soutien financier de la Confédération.

Il va poursuivre sa 2^e phase avec 89 nouvelles exploitations. Pour les autorités, ReLait est aussi une reconnaissance pour le travail effectué par les éleveurs. **ATS**

Rachat

Home Depot devient leader du service après-vente

L'enseigne américaine de bricolage et d'aménagement de la maison Home Depot a annoncé lundi qu'elle allait acquérir pour environ 8 milliards de dollars (7,3 milliards de francs) le distributeur HD Supply, une opération lui permettant de devenir leader dans les services après-vente. L'opération devrait être finalisée d'ici au 31 janvier 2021. **ATS**

Machines

Komax va supprimer 70 postes en Suisse

Le fabricant de machines Komax va biffer 70 postes de travail sur ses sites lucernois de Dierikon et zouglois de Rotkreuz. Pour 31 postes, les suppressions se feront par des fluctuations naturelles et des départs anticipés à la retraite. Pour les autres, des licenciements seront prononcés d'ici à fin novembre, indique lundi soir le groupe lucernois. Un plan social est prévu. **ATS**

Argent Les marchés boursiers

Indices boursiers					
INDICE	CLÔTURE	VAR.*	INDICE	CLÔTURE	VAR.*
SPI	13122.00▲	+0.81%	Stoxx 50	3081.88▲	+1.00%
SMI	10586.74▲	+0.90%	Dow Jones	29895.46▲	+1.41%
CAC 40	5471.48▲	+1.70%	Nasdaq Comp.	11908.34▲	+0.67%
FT 100	6421.29▲	+1.66%	Nikkei	25906.93▲	+2.05%
Xetra DAX	13138.61▲	+0.47%	Shanghai Comp.	3507.84▲	+1.11%
Euro Stoxx 50	3466.21▲	+0.99%	Bovespa	105815.34▲	+1.04%

*VAR = Variation par rapport à la veille Les données américaines datent d'hier à 18h30

SMI (Swiss Market Index)							
TITRE	CLÔTURE	VAR.*	VAR.**	TITRE	CLÔTURE	VAR.*	VAR.**
ABB N	24.91	+1.5	+14.3	Richemont N	75.72	+1.5	+1.3
Alcon N	60.52	+1.1	+4.4	Roche BJ	313.-	0.0	+4.4
CS Group N	11.05	+2.9	-14.3	SGS N	2656.-	+1.5	+4.0
Geberit N	560.80	+0.3	+7.3	Sika N	232.80	-0.8	+36.0
Givaudan N	3646.-	-1.3	+26.3	Swatch Group P	234.80	+3.6	-14.3
LafargeHolcim N	46.88	+2.5	-9.3	Swiss Life N	394.-	+4.0	-20.2
Lonza Group N	618.80	+2.4	+84.2	Swiss Re N	80.72	+3.2	-24.0
Nestlé N	105.08	-0.9	+0.7	Swisscom N	484.50	+1.0	-5.6
Novartis N	79.01	+0.8	-11.4	UBS N	13.08	+5.1	+8.7
Partners Grp N	926.-	+0.4	+15.7	Zurich Ins. N	360.-	+2.9	-7.8

*VAR = Variation par rapport à la veille ** VAR = Variation sur un an

Valeurs romandes importantes							
TITRE	CLÔTURE	VAR.*	VAR.**	TITRE	CLÔTURE	VAR.*	VAR.**
Addex	1.84	+5.1	+10.8	Kudelski	3.48	+2.5	-38.9
Aevis	12.40	+1.6	-8.8	Lem	1718.-	+2.6	+31.7
Alcon N	60.52	+1.1	+4.4	Logitech	75.56	+0.7	+77.2
APG SGA	181.60	-0.2	-36.1	Pargesa	80.90	+2.3	+1.8
BCGE	161.-	-1.2	-18.1	Romande Energie	1110.-	+0.9	-6.7
BCV	97.90	+0.6	+27.6	Swissquote	83.80	+1.5	+86.6
Bobst	50.80	+0.5	-7.0	Temenos	113.15	+1.1	-22.2
Co. Fin. Tradition	108.-	+0.5	+3.3	Vaudoise Assur.	470.-	+1.3	-14.9
Groupe Minoterie	344.-	0.0	-3.9	Vetropack	54.60	+1.1	-2.7

*VAR = Variation par rapport à la veille ** VAR = Variation sur un an

Métaux précieux				Monnaies (Billets)			
	ACHAT CHF/KG	VENTE CHF/KG	ACHAT USD/OZ	VENTE USD/OZ	ACHAT	VENTE	
Or	54842.-	55342.-	1875.10	1877.10	Euro	1.0708	1.0925
Ag	710.20	725.20	24.41	24.46	Dollar US	0.9057	0.9239
Vreneli			316.-	342.-	Livre Sterling	1.1929	1.2170

Pétrole	
	CLÔTURE PRÉC.
Mazout 100 L à 15° (prix indicatif)	68.7 69.8
Essence Litre (s/p 95)	1.41 1.39
Brent Brut en USD par baril	44.33 42.78

Sponsorisé par: **GONET**
BANQUIERS 1845

Source: **FINANZ und WIRTSCHAFT**